

Programme pédagogique de formation
Année 2024-2025

Cours collectifs – Japonais intermédiaire 1 (CECRL : A2)

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner daté et signé avant votre premier cours à cette adresse e-mail : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé : Cours collectifs – Japonais intermédiaire 1 (CECRL : A1)

Niveau Espace Japon : Niveau 3

Durée : 72 heures

Session : De septembre 2024 à juin/juillet 2025

Fréquence : 2h/semaine

Modalités : Cours collectifs synchrones (en présentiel ou à distance, au choix)

Prérequis :

Pour accéder au Niveau 3 d'Espace Japon (CECRL : A2.1), les compétences du Niveau 2 (CECRL : A1.2) doivent être acquises. Le passage d'un test de positionnement est obligatoire pour les élèves extérieurs à Espace Japon.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité.
- Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

Objectifs concrets :

- Exprimer une demande et en donner la raison ;
- Demander et donner la raison d'un état ou d'une action ;
- Exprimer ses projets ;

- Exprimer la contradiction entre deux éléments ;
- Exprimer une cause et une conséquence automatiques (utilisation d'une machine...);
- Exprimer pourquoi un objet est utilisé ;
- Exprimer le degré de difficulté d'une action ;
- Expliquer où se trouve un lieu (commerce, bâtiment...);
- Expliquer les étapes de réalisation d'une action (recette...);
- Donner des raisons multiples à une action ou à un état ;
- Exprimer l'ordre dans lequel des actions sont réalisées ;
- Exprimer une action à la voie passive ;
- Inviter quelqu'un à faire quelque chose ;
- Accepter ou refuser une invitation ;
- Exprimer le regret ;
- Décrire un paysage ou une situation ;
- Exprimer une évolution et un état ;
- Transmettre des informations sur son état de santé ;
- Exprimer la condition ;
- Exprimer une supposition ;
- Demander la permission ;
- Exprimer la condition ;
- Exprimer une action réalisée sans qu'une autre ne le soit ;
- Exprimer la fréquence ;
- Exprimer les efforts réalisés pour parvenir à un certain résultat ;
- Exprimer l'état de réalisation d'une action (action qui vient de s'achever, action en cours de réalisation, action pas encore réalisée) ;
- Exprimer une impression liée à une situation vécue ;
- Relater des évènements qui sont arrivés ;
- Se débrouiller dans des situations de la vie quotidienne (chez le médecin, dans un commerce, au travail, entre amis...);
- Maîtriser la lecture de 75 nouveaux *kanji* (sinogrammes utilisés en langue japonaise).

Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel *Tsunagu Nihongo Shokyû 2* utilisé dans la méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un espace numérique de travail (Accès à un portail pédagogique où l'élève retrouve le récapitulatif des cours, dépose ses devoirs, communique avec son formateur et accède à un espace collaboratif partagé avec les autres élèves).

Contenus :

La formation abordera différentes leçons, chacune comportant un dialogue à réaliser en autonomie puis analysé avec la classe, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire,

ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des *kanji* au programme.

Modalités d'évaluation :

- Le contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles des élèves.
- Évaluations écrites : À la fin de chaque trimestre, l'apprenant ainsi que le reste de son groupe est évalué à l'écrit sur les notions étudiées.
- Évaluations orales : À la fin de chaque trimestre, l'apprenant passe une évaluation orale sous la forme d'un entretien de 3 à 5 minutes avec son formateur.
- Auto-évaluations : L'apprenant peut s'auto-évaluer à tout moment grâce à la plateforme de e-learning accessible depuis son espace numérique de travail et ainsi noter sa progression.
- Pour les apprenants inscrits via leur CPF, le passage du LILATE© (LIVE LANGUAGE TEST) certifie la formation effectuée. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021).

Débouchés :

Notre formation de Niveau 3 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci parle dans un débit de conversation lent à moyen, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques assez simples. Il pourra donc communiquer simplement mais concrètement et interagir dans des situations variées de la vie courante et professionnelle.

Condition d'utilisation :

- L'apprenant s'engage à passer le LILATE® (LIVE LANGUAGE TEST) en fin de formation ;
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation ;
- L'apprenant s'engage à l'**assiduité** en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui.

Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

À :

Signature :